



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 octobre 2018
N°424

Gérald DARMANIN publie le fichier des taux votés pour la taxe d'habitation par communes et groupements à fiscalité propre

Le Ministre de l'Action et des Comptes publics a souhaité que soit rendu public sur les sites impots.gouv.fr et collectivites-locales.gouv.fr le fichier des taux votés par les communes et les groupements à fiscalité propre pour la taxe d'habitation.

Sur les 35 400 communes, près de 6 200 ont augmenté leur taux de taxe d'habitation, contre 7 300 en 2017.

Cette augmentation a été moins forte en moyenne en 2018 comparativement à 2017 (0,73 points en 2017 contre 0,49 points en 2018).

En outre, les plus grandes villes et les plus grandes intercommunalités (en particulier toutes les métropoles) n'ont pas augmenté leur taux de taxe d'habitation en 2018. Seules 55 communes de plus de 10 000 habitants en France métropolitaine ont fait le choix d'augmenter leur taux de taxe d'habitation

Près de 600 communes ont par ailleurs diminué leur taux cette année.

Contact presse :
Cabinet de Gérald DARMANIN

01 53 18 45 03

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr